



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 20 septembre 2022

### **A75 – Commune de Peyre en Aubrac (48)**

#### **Travaux sur le terre-plein central**

**Du lundi 26 septembre au vendredi 28 octobre 2022**

Dans le cadre de l'entretien du réseau routier national, la direction interdépartementale des routes Massif Central va procéder à des travaux de remplacement des glissières en terre plein central (TPC) de l'A75.

La zone de travaux s'étendra sur une distance d'environ 3 km, au niveau de la commune de Peyre en Aubrac (48).

Cette opération se déroulera du **lundi 26 septembre au vendredi 28 octobre 2022**.

Ces travaux, réalisés sur le terre-plein central, nécessiteront la neutralisation des voies rapides de l'autoroute :

- dans le sens Montpellier → Clermont-Ferrand (Sud/Nord) entre les diffuseurs n°37 « Le Buisson » et n°36 « Aumont aubrac »,
- dans le sens Clermont-Ferrand → Montpellier (Nord/Sud) entre les diffuseurs n°35 « Aumont Aubrac - Nasbinals » et n°37 « Le Buisson ».

Le balisage de chantier sera maintenu pendant les week-ends et la circulation sera interdite sur les voies rapides neutralisées.

Le passage des transports exceptionnels d'une largeur supérieure à 5,00 m sera interdit.

Afin de préserver la sécurité du personnel travaillant aux abords du chantier et des usagers, la vitesse sur ces différentes sections en chantier sera abaissée à **90 Km/h**.

### **Direction interdépartementale des Routes Massif Central**

Contact presse  
Bureau de la communication  
Tél. : 04.73.29.79.60  
Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

CS 90447  
60 avenue de l'Union soviétique  
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1

Pour limiter la gêne à l'usager, la longueur de balisage des travaux du sens Nord/Sud et du sens Sud/Nord sera adapté à l'avancement du chantier.

La DIR Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet:

- [www.dir-mc.fr](http://www.dir-mc.fr)

- [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)

## Mise aux normes ds dispositifs de retenue en TPC de l'A75

### Département de la Lozère

— Secteur Issartets – Zone de travaux PR 141+960 à 144+970

